Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic 6211-18-015

Guay-Lachance, Maxandre (BAPE)

De: Gonthier, Louise < Louise.Gonthier@transports.gouv.gc.ca>

Envoyé: 30 juin 2016 11:32

À: Guay-Lachance, Maxandre (BAPE)

Cc: Iracà, Jean

Objet: RE: Questions complémentaires - Projet d'agrandissement de la mine aurifère

Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic

Indicateur de suivi: Assurer un suivi État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour M. Guay-Lachance,

Nous donnons suite à votre courriel du 28 juin 2016.

Questions complémentaires du 28 juin 2016 (DQ6, n°s 1)

1. Sachant que les activités de la mine Canadian Malartic ont accru substantiellement les débits de transport lourd et de matières dangereuses sur le chemin du Lac-Mourier qui sert d'accès au site minier (document déposé PR3.3, p. 96) et que des résidants se questionnent sur sa sécurité, quelles sont les mesures et les aménagements qui pourraient techniquement être mises en place afin de rendre la fréquentation de ce chemin plus sécuritaire ?

En réponse à cette question, nous vous référons à l'«Analyse de sécurité – Chemin du Lac-Mourier à Malartic » transmise le 28 juin 2016. L'analyse de sécurité couvre du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2015 soit depuis le début des activités d'exploitation de la minière en 2011. Le tronçon analysé du chemin du Lac-Mourier débute à l'intersection avec la route 117 (rue Royale) (chaînage 0+000) jusqu'à 100 mètres au sud de l'accès au site minier. Elle couvre ainsi les zones de vitesse affichée de 50 et 80 km/h. Les résultats de cette analyse permettent de confirmer qu'il n'y a pas de problématique de sécurité dans les deux zones de vitesse et de conclure qu'un élargissement de la plate-forme du chemin du Lac-Mourier n'est pas requis. De plus, l'analyse fait état de mesures et d'aménagements mises en place par le MTMDET dans les dernières années qui, vu le faible nombre d'accidents, tendent à démontrer qu'ils seraient bénéfiques au point de vue de sécurité.

Salutations!

Louise Gonthier, chargée des projets spéciaux

Service des projets

Direction de l'Abitibi-Témiscamingue

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

De : <u>Maxandre.Guay-Lachance@bape.gouv.qc.ca</u> [<u>mailto:Maxandre.Guay-Lachance@bape.gouv.qc.ca</u>]

Envoyé: 28 juin 2016 16:36

À : Gonthier, Louise

Objet : Questions complémentaires - Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation

de la route 117 à Malartic **Importance :** Faible

Bonjour Mme Gonthier,

Veuillez prendre connaissance de la lettre ci-jointe.

Des questions complémentaires vous sont adressées par la commission.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Cordialement,

Maxandre Guay Lachance

Coordonnateur de commission

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement Édifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6 Canada Téléphone : 418 643-7447 poste 422

(sans frais) : 1 800 463-4732 Télécopieur : 418 643-9474

Maxandre.Guay-Lachance@bape.gouv.qc.ca

www.bape.gouv.qc.ca